

## Séance publique du 9 juillet 2007

### Délibération n° 2007-4249

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera - Soutien financier de la Communauté urbaine aux projets de recherche et développement 2007**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 19 juin 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

#### Introduction

Par délibération en date du 11 septembre 2006, le Conseil a approuvé le principe de l'intervention de la Communauté urbaine sur les projets de recherche et développement (R et D) des cinq pôles de compétitivité lyonnais et a voté une autorisation de programme à hauteur de 4,5 M€ pour le pôle de compétitivité chimie environnement nommé Axelera.

La Communauté urbaine est à l'initiative d'Axelera et a souhaité, dès le départ, apporter son concours à la mise en place et au développement de ce pôle. Ayant pour ambition d'accélérer *la transformation de la filière pour passer d'une chimie, aujourd'hui majoritairement engagée dans des actions curatives de ses effets à une chimie d'avant-garde, intégrant dès la conception une maîtrise accrue de sa relation à l'environnement et à la cité*, ce pôle est aujourd'hui porté par l'association Axelera dont les membres fondateurs sont Rhodia, Arkéma, l'Institut français du pétrole (IFP), Suez et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Douze projets de R et D sont prévus pour un montant total estimé à 400 M€.

Chaque année, ces projets de R et D labellisés par le pôle font l'objet d'une validation par l'Etat et donnent lieu à une convention-cadre avec l'Etat, dans laquelle chaque partenaire financeur définit son niveau d'intervention.

En 2005, Axelera a lancé un premier projet de R et D portant sur l'intensification des procédés (15 M€ avec un financement public obtenu au titre du fonds de compétitivité des entreprises de 5 M€). En 2006, Axelera, a lancé le projet Rhodanos, sur le thème du traitement de l'eau, d'un montant total de 11,75 M€ que la Communauté urbaine a soutenu à hauteur de 1,051 M€ par une délibération en date du 10 octobre 2006. Au titre de l'année 2007, la Communauté urbaine envisage d'apporter son soutien financier au projet Valorsites -dépollution et valorisation des sites impactés par des polluants de type persistants bioaccumulables et toxiques (PBT)-.

#### Contexte et enjeux du projet Valorsites

Pour l'industrie chimique, la maîtrise des enjeux environnementaux est aujourd'hui stratégique pour répondre à une pression sociétale et réglementaire en forte augmentation. Elle est, notamment, confrontée à des problématiques importantes en terme d'évaluation et de maîtrise des risques liés aux composés chimiques élaborés et mis sur le marché et, plus particulièrement, les composés PBT. Les pollutions liées à ces éléments sont difficiles à traiter et, de ce fait, bloquent la revalorisation de friches ou de sites industriels. L'industrie chimique doit donc répondre à ce défi sur l'ensemble de la chaîne : en amont, d'une part, en réduisant les émissions polluantes et en contrôlant les rejets ; en aval, d'autre part, en traitant les zones polluées.

Ce dernier aspect constitue un défi majeur : de nombreuses nappes sont touchées par des pollutions complexes. Les grandes friches industrielles historiques ont participé à la dégradation de la qualité des eaux souterraines. Or, les principales actions de dépollution des sols, mises en œuvre depuis une dizaine d'années en France, ont principalement concerné des sites fortement pollués présentant d'importants risques d'impacts environnemental et sanitaire. Dans la même période, peu d'innovations de rupture sont apparues dans le domaine.

Néanmoins, de nombreux sites ne sont pas encore dépollués compte tenu des coûts extrêmement élevés des traitements actuellement disponibles sur le marché. Pour information, la France recèle encore sur son territoire plus de 3 700 sites industriels pollués ou susceptibles de l'être. Avec 475 sites, la région Rhône-Alpes se place au deuxième rang, après le Nord-Pas-de-Calais (516) et devant l'Île de France (387) (source Basol 2005). Le seul département du Rhône, dont la Communauté urbaine recense plus de 100 sites appelle, une action des pouvoirs publics.

Dans ce contexte, plusieurs enjeux peuvent être pointés : la nécessité de mettre au point des techniques de traitement des eaux, sols et sédiments pollués qui minimisent les coûts d'intervention et les impacts environnementaux, pour permettre la revalorisation de friches industrielles et développer, dans le même temps, une réelle expertise lyonnaise face aux directives du programme européen Reach (identification et codification des produits chimiques) liées à l'évaluation des risques des composés chimiques.

#### *Description et montage du projet Valorsites*

L'objectif principal du projet Valorsites est donc d'apporter des solutions concrètes à un problème étendu de pollution des sols en contournant, par la validation ou l'invention de technologies adaptées, les obstacles de coûts qui limitent considérablement le développement des marchés de dépollution des sols (eaux, boues, sols/matériaux). Valorsites entre ainsi pleinement dans la stratégie du pôle Axelera car, tout en développant des technologies répondant à des attentes fortes des marchés liés à la dépollution, il offre des solutions au renforcement de la compétitivité des industries chimiques.

Valorsites est aujourd'hui porté dans son ensemble par Serpol pour le compte des partenaires dans le cadre d'Axelera. Le projet est prévu pour durer 36 mois dès la notification complète des demandes de financements publics. Le montant total estimé du projet Valorsites est de l'ordre de 5,22 M€.

La Communauté urbaine envisage d'apporter son concours financier au projet Valorsites, à travers une convention de financement avec le CNRS pour un montant estimé de 988 600 €. Le CNRS travaillera plus particulièrement sur le traitement des eaux impactées par le Méthyl Tert-Butyl Ether (MTBE). Ce partenaire a engagé, depuis quelques années, un recentrage de ses effectifs et compétences sur Lyon (cf. projet de regroupement de plus de 400 chercheurs sur le site de la cité lyonnaise de l'analyse et de l'environnement à Villeurbanne-La Doua). Le soutien de la Communauté urbaine au CNRS, dans le cadre du projet Valorsites, constitue un élément favorable supplémentaire quant à la pérennisation et au renforcement des équipes en place et à l'ancrage durable de ses investissements et équipements sur Lyon.

#### *Retombées attendues pour les entreprises et le territoire*

Avec la mobilisation de plus de 30 personnes par an en recherche, la création, à terme, d'un peu plus de 250 emplois sur l'ensemble des métiers ; le projet Valorsites doit déboucher sur une augmentation annuelle du chiffre d'affaires généré de 20 à 30 % sur une base d'au moins 50 M€ annuel vers 2015.

Programme de recherche structurant, articulé autour de cinq sous-projets, couvrant les trois grands domaines de la dépollution des sols (eaux, boues et sols/matériaux), Valorsites est conduit par des entreprises de premier plan (60 % des dépenses opérées par l'industrie), principalement implantées en région lyonnaise, qui se fédèrent aujourd'hui à travers un projet de recherche commun *via* Axelera.

Enfin, les tests industriels en fin de programme s'effectueront sur des sites de production localisés en région Rhône-Alpes.

*Budget et plan de financement prévisionnel 2007-2010.*

Le budget et le plan de financement prévisionnel du projet Valorsites se répartissent de la manière suivante (en M€) :

Bénéficiaires	Financement privé	Etat (FCE)	Conseil régional Rhône-Alpes	Communauté d'agglomération de Grenoble	CG38	CG69	Communauté urbaine	Totaux
entreprises		0,829			0,168			
établissements publics à caractère industriel et commercial		0,137						
laboratoires		0,111	0,105	0,150		0,302		
dont CNRS - Solaize							0,988	
total	2,43	1,08	0,105	0,150	0,168	0,302	0,988	5,22

La participation financière de la Communauté urbaine fera l'objet d'une convention particulière avec le CNRS pour un montant global de 0,988 M€.

En 2007, à la suite du troisième appel à projet, deux projets ont été labellisés par l'Etat : Valorsites et Duramat pour un montant global de 17 923 000 € avec une aide de l'Etat à hauteur de 6 876 000 € et une aide de la Région de 750 711 € ;

Vu ladite convention ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** la convention-cadre entre l'Etat et les collectivités locales partenaires relative au financement de projets de R et D du pôle Axelera chimie-environnement et, notamment, Valorsites.

**2° - Décide** de soutenir le projet Valorsites à hauteur de 0,988 M€ dans le cadre des projets de recherche et développement d'Axelera labellisés par l'Etat en 2007.

**3° - Autorise** monsieur le président à signer la convention-cadre à intervenir entre l'Etat et les collectivités territoriales partenaires.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,